

HORAIRES COURS THEORIQUES PAR THEMES

COLLECTIFS OBLIGATOIRES

dispensés en présentiel d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

* JEUDI: de 17h00 à 19h00

- Thème C (conducteur)

2 cours d'environ 50mn [Attitudes du conducteur] et [Déficiences du conducteur]

* SAMEDI : de 10h00 à 12h00

- Thème L (circulation routière)

2 cours d'environ 50mn [Signalisation] et [Règles de priorité]